

COMMISSION DES FINANCES

Membres présents : Charles-Alexandre Rattazzi, Claudine Chevalley, Franco Formenti, Yves Burger, Yves Riesen, Yves Scherzinger

Membre excusé : Gavin Hopwood

Coppet, le 15 juin 2009

Rapport de la Commission des Finances sur le préavis 12/2008-2009, "Rapport de gestion 2008".

Délégués : Monsieur Gérard Produit, Municipal
Monsieur Jean-Marc Cherbuin, Boursier

Nous remercions ces derniers pour les informations qu'ils nous ont fournies.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances s'est réunie les 4 et 15 juin 2009 dans les locaux de la Maison de Ville pour procéder à l'examen approfondi des questions relatives au préavis susmentionné.

Commentaires :

Selon l'article 66b du règlement du Conseil, la Commission des Finances est chargée d'examiner les aspects financiers du rapport de la municipalité sur la gestion, soit la liste des dépenses imprévisibles et exceptionnelles engagées par la Municipalité.

Nous remarquons que mis à part le montant stipulé sous le chiffre 5, les dépenses mentionnées à la page 37 du rapport de gestion ne sont pas assimilables à des dépenses imprévisibles et exceptionnelles, mais plutôt à des frais d'études. Par conséquent, nous proposons que ces dépenses ne soient plus mentionnées dans cette rubrique mais soient englobées par exemple dans une demande de crédit d'étude globale.

Conclusion :

A la suite de son analyse et à l'unanimité de ses membres présents, la Commission des Finances invite le Conseil communal à accepter le préavis 12/2008-2009, "Rapport de gestion 2008" pour sa partie financière.

Charles-Alexandre Rattazzi

Claudine Chevalley

Franco Formenti, président

Yves Burger

Yves Riesen, rapporteur

Yves Scherzinger